



Dix questions à...

Alain Guillon

Rencontre avec un réalisateur qui vient de consacrer un film à la crise du textile. Diffusé par FR3 Lorraine Champagne-Ardenne en novembre 2009, ce documentaire de 52 minutes apporte un éclairage sur les circonstances dans lesquelles la bonneterie auboise est passée de son apogée à son déclin.

LVEC : Dans quelles circonstances ce documentaire est-il né ?

Alain Guillon : À la suite d'un appel téléphonique de Jean-Pascal Lemeunier, architecte des Bâtiments de France qui voulait voir se réaliser un film sur le patrimoine architectural industriel troyen. Les bâtiments sont toujours conçus par des hommes pour être habités par d'autres hommes. Il m'a donc présenté Jean-Louis Humbert, un historien spécialiste du XIX^e siècle troyen et aubois, qui m'a raconté la vie des bonnetiers et des bonnetières.

Tous les trois, nous avons travaillé à un projet d'archivage exhaustif de la mémoire du textile troyen, comprenant trois films : *Paroles d'usines*, *Paroles d'ouvriers*, *Paroles de patrons*. Cette série de films n'a jamais vu le jour, car il nous aurait fallu, pour ce faire, compter sur une aide financière de la Ville de Troyes qui avait à l'époque d'autres priorités.

Ère Production, la maison de production qui produit le film m'a incité à changer d'idée et nous nous sommes dirigés vers le film qui existe aujourd'hui, un film d'auteur, disons.

LVEC : Vous abordez un sujet important pour nos concitoyens : avez-vous bénéficié d'un soutien financier de la part des collectivités locales ?

A.G. : Oui, un soutien actif du Conseil Régional de Champagne-Ardenne qui s'intéresse à la mémoire ouvrière et industrielle de la région. Entendons-nous, il ne s'agit pas de donner à voir une mémoire « muséifiée » mais plutôt de réfléchir aux interactions existant entre passé et présent – comprendre le passé pour aborder le présent.

La société qui a produit le film étant située en Lorraine, elle a été aidée par le Conseil Régional de Lorraine qui a une politique déterminée de soutien à la production régionale

et qui a su entendre que la problématique posée par le film n'était pas spécifiquement auboise.

LVEC : Le film documentaire suppose-t-il des règles précises ?

A.G. : Au fond, cela consiste à écouter et regarder puis tenter de traduire ce qui a été recueilli en sons et en images. À mon avis, celui qui écoute et regarde doit savoir rester en retrait. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne pense rien de ce qu'il filme.

Mais bon, il y a de merveilleux documentaires faits à la première personne du singulier. Ce ne sont généralement pas ceux que je préfère.

LVEC : Combien de temps le tournage a-t-il duré ?

A.G. : Le tournage a duré quatre à cinq semaines en tout. Mais si l'on doit compter la durée totale de la réalisation du film, on doit ajouter un mois de « dérushage » (le temps de regarder les images plusieurs fois et de construire mentalement le film), puis un mois et demi de post-production – montage, étalonnage et mixage.

Auparavant, il y avait eu l'écriture et les diverses réécritures, la recherche de financements.

Disons que, à partir du moment où l'idée du film est née jusqu'à la fin des finitions, il a fallu compter deux ans.

LVEC : Où avez-vous tourné et pourquoi ?

A.G. : J'ai tourné à Troyes parce que l'idée partait de là, raconter une histoire du textile aubois.

Puis, je suis allé au Vietnam parce que c'était un pays asiatique, là où l'histoire du textile se poursuit aujourd'hui.